

Surveillance des cyanobactéries dans les eaux de baignade

Observations terrain du 21 juin 2023

Lac de la Haute-Sûre



• Prolifération cyanobactéries?

Non **1** **2**

• Si prolifération, catégorie*

Cat. 1

Cat. 2

Cat. 3

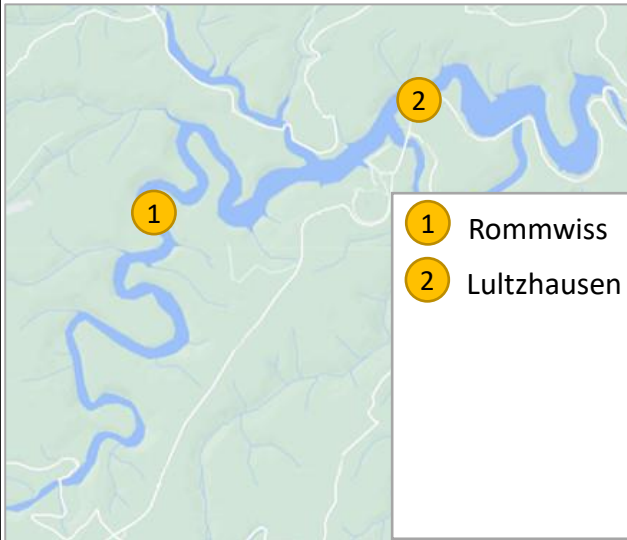


• Espèces toxinogènes



• [Microcystine] > seuil*

Pas testé



Cyanobactéries - état des plages au 21 juin 2023

Lieu	Plage	Baignade	Usages récréatifs	Dernier suivi
Lac Haute-Sûre	Rommwiss			15 mai
	Burfelt			15 mai
	Fuussefeld			15 mai
	Insenborn			15 mai
	Liefrange			15 mai
	Lultzhausen			15 mai



Autorisation



Interdiction



Recommandations



Il est recommandé d'éviter le contact avec l'eau aux endroits où se trouvent les proliférations de cyanobactéries et il faut éviter d'avalier cette eau. Cette recommandation vaut tant pour les Hommes que pour les animaux.

Il est également recommandé de ne pas pratiquer la pêche (depuis le bord de la berge ou en immersion) dans des zones atteintes par les efflorescences de cyanobactéries et:

- de réduire à un strict minimum tout contact avec les poissons,
- de remettre les poissons dans l'eau (*no kill fishing*),
- d'arrêter la pêche immédiatement en cas d'apparition d'une efflorescence de cyanobactéries.

Plus d'informations

<https://eau.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/eauxbaignade.html>

<https://cyanowatch.lu>